

Les salaires *plus que jamais* à l'ordre du jour

Nous l'affirmons et le réaffirmons inlassablement et contrairement à ceux qui voudraient installer la situation salariale dans un attentisme préélectoral : la page des salaires dans la Fonction publique est bien loin d'être tournée. Nous entendons bien tout mettre en œuvre pour des réponses concrètes à une urgence qui ne peut plus attendre.

Plantons le décor

Rappelons une énième fois comment la donne se présente :

Après l'augmentation de la valeur du point d'indice de 1,8 % en 2005, obtenue par les mobilisations massives, Christian JACOB a décidé unilatéralement d'augmenter les traitements de 0,5 % au 1^{er} juillet 2006, et de 0,5 % au 1^{er} février 2007, le tout couronné par le fameux point octroyé au 1^{er} novembre 2006.

Ces « généreuses » mesures parviennent au total époustouflant de 1,2 % pour le salaire moyen de la Fonction publique sur l'ensemble de la période et seulement 1,2% si on s'en tient à l'année 2006 (on notera au passage que les dites mesures au titre de 2006 sont intervenues au cours du deuxième semestre aggravant encore l'addition en terme de perte de pouvoir d'achat cumulée).

Et, si nous ne nous en mêlons pas, cela constituera un solde de tout compte jusqu'après les élections législatives, c'est-à-dire jusqu'à l'été 2007.

Or, rappelons que le pouvoir d'achat du point d'indice a chuté de 5,71 % du 01/01/2000 au 30/11/2006. Si rien d'autre n'était acté, cette régression avoisinerait probablement les 6 %

dans 7 à 8 mois d'ici.

Par ailleurs, nous avons montré dans le numéro précédent de Fonction publique que, en dépit des rododromes du Ministre, les gains apportés par le volet statutaire de l'accord minoritaire du 25 janvier étaient de la roupie de sansonnet par rapport aux pertes enregistrées depuis des années.

Dans la majorité des cas, les mesures tant vantées ne correspondent qu'à 10 % des pertes cumulées enregistrées par les personnels depuis janvier 2000 et, de surcroît, ne concernent pas l'intégralité des agents, loin s'en faut.

Des revendications incontournables

Avec d'autres, la CGT a donc absolument raison d'exiger l'ouverture sans délais de véritables négociations salariales.

Nos principales revendications, parce qu'elles sont parfaitement justifiées, n'ont pas changé :

- Augmentation de la valeur du point de 5 % au titre du rattrapage 2000-2004 ;
- Maintien du pouvoir d'achat –à

EN CHIFFRES

Pouvoir d'achat
du point
en niveau

du 1/1/2000 au 30/11/2006

Hors tabac :

-5,71%

Avec Tabac :

- 6,55%

partir du point d'indice- pour 2006 et 2007 ;

- Passage immédiat du traitement minimum de la Fonction publique à 1500 euros bruts.

Des objectifs parfaitement réalisables

Certes, nos propositions ont un coût. Mais rappelons tout de même que les actionnaires du CAC 40 –beaucoup moins nombreux que les fonctionnaires- ont perçu 24 milliards d'euros de dividendes en 2005, soit 8 milliards d'euros de plus qu'en 2004. Que les 10 plus grosses fortunes de France déclaraient un patrimoine cumulé de 69 milliards d'euros en 2004. Que les 0,01 % des foyers fiscaux les plus aisés déclarent 0,57 % de l'ensemble des revenus fiscaux.

Voici donc juste quelques données qui soulignent que les ressources existent largement pour augmenter significativement les salaires tout en

participant à une plus grande équité dans la répartition des richesses.

D'ailleurs, précisons une nouvelle fois que la masse des salaires et des pensions versée dans les trois versants de la Fonction publique a reculé de 0,25 % par rapport au PIB entre 1999 et 2004, soit l'équivalent d'environ 4,5 milliards d'euros.

Mais, nos revendications ne peuvent être considérées uniquement sous l'angle de dépenses « à fond perdu ».

D'une part, en soutenant le pouvoir d'achat d'environ 20 % des salariés, les augmentations de traitements des agents de la Fonction publique participeront largement à la consommation des ménages, principal vecteur de la croissance. Et ce d'autant que, compte tenu du niveau salarial dans la Fonction Publique, ces revalorisations salariales n'iraient pas nourrir la spéculation financière mais s'orienteraient pour l'essentiel vers la consommation.

D'autre part, la majoration de 5 % de la valeur du point rapporterait –hors retraite- entre 450 et 500 millions d'euros à la protection sociale. De quoi supprimer, par exemple, l'injuste forfait non remboursable d'1 euro par consultation médicale.

Pas de trêve

Ministre de la Fonction publique et gouvernement auraient bien tort de ne pas nous écouter ou de continuer à se payer de déclarations dilatoires : surdité et réponses évasives n'évacueront pas les légitimes attentes des personnels quant à leur pouvoir d'achat.

Qu'ils ne comptent pas non plus sur la CGT pour rester l'arme au pied en attendant d'hypothétiques jours meilleurs. Bien au contraire, avec les personnels et de la manière la plus unitaire possible, nous mettrons tout en œuvre pour que les mesures salariales indispensables à l'équité sociale et à l'efficacité économique interviennent dans les plus brefs délais.

Le gouvernement revalorise les salaires des Fonctionnaires...



...avec de la roupie de sansonnet.

La décentralisation en question

Certes ce n'est qu'un sondage mais qui croise bien des observations. Effectué par IPSOS et rendu public par « la gazette des communes » celui-ci reflète les profondes interrogations de la population sur la décentralisation. On notera qu'à 45% ils considèrent que celle-ci est allée trop loin. Seuls 18% estiment qu'il faudrait aller encore plus loin.

Une attitude qu'on ne saurait assimiler à un conservatisme quelconque, pas plus qu'à un centralisme à tout crin, tant les motivations de ce positionnement – et c'est là que le sondage est le plus instructif – reposent sur des questions bien réelles : Risque de creusement des inégalités entre les territoires, suivi de la crainte de l'augmentation de la fiscalité locale puis du manque de moyens pour accompagner les transferts de compétences.

Or il se trouve que, contre vents et marées parfois, et il y en a eu, contre ceux qui voulaient faire passer le désengagement de l'Etat pour un renforcement de la démocratie locale, c'est ce que l'UGFF n'a cessé de soulever. C'est ce qui motive nos engagements, nos luttes, celles de nos organisations. C'est aussi à partir de là que nous développons des propositions, notamment pour répondre aux besoins de proximité et de démocratie, et ce dans le cadre d'une fonction publique de l'état rénovée, aux missions dont le contenu est complémentaire à celles de la Fonction Publique territoriale.

Ce sondage montre tout simplement que l'UGFF est sur ce dossier en phase avec les aspirations de la société. Et ce n'est déjà pas si mal.